

15 Janvier 2016

Directeur de la publication G.Berthevas

Numéro 92

Tiré à 230 Exemplaires

Mairie: 02 97 74 91 55 fax 02 90 92 71 99 Internet: mairie-saint-abraham@wanadoo.fr

Ouverture: Lundi: 9h /12h et 14h /18h. Mercredi/Vendredi: 8h/12h et 14h/18h. Mardi/Jeudi: 8h/12h

Numéros utiles

Médecins de garde: (soir/ week end)	02 97 68 42 42
Pharmacies de garde: (soir/ week end)	32 37
Dentistes de garde: (soir/week end)	02 97 63 12 73
Cabinet Infirmier:	02 97 74 76 47
Hôpital Ploërmel:	02 97 73 26 26
Centre Anti- Poison:	02 99 59 22 22
En cas d'urgence vitale, composez le	15 (SAMU)
Gendarmerie de Ploërmel	02 97 74 06 14
Pompiers	18
Destruction de nids de guêpes ou frelons	02 97 75 13 98
Allo Service Public (0,12 €/mn TTC d'un poste fixe)	39 39

Horaires d'ouverture des déchetteries

Sérent: P.A du Gros Chêne

Lundi : 13h30/18h00

Mercredi, Vendredi

Samedi : 9h00/12h00 13h30/18h00

Ruffiac: Mardi et Jeudi 9h / 12h

Samedi 9h00/12h00 13h30/18h00

Recensement militaire pour les jeunes nés entre le **1 Décembre 1999** et le **31 Janvier 2000**

Obligatoire pour les garçons et les filles dans les **3 mois** suivant l'anniversaire de leurs 16 ans.

Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Vie Municipale

Etat civil

Naissance

Gaïa MOULON, 6 Le Puy, le 11 Décembre 2015

Complexe des Nouettes

Prochaines disponibilités en début d'année 2016

Secours catholique



Le Secours Catholique remercie les bénévoles et toutes les personnes de la commune qui leur ont fait bon accueil pour les veilles de Noël. L'argent ainsi récolté, soit 373 €, servira à continuer l'action entreprise auprès des plus démunis

Bibliothèque municipale :

Horaires d'ouverture

Mercredi et Samedi de 15h00 à 17h30

Le prochain renouvellement des livres aura lieu Jeudi 28 Janvier. Venez découvrir les nouveautés dès le samedi !

12 Croix recensées sur notre commune

Sur le site www.croixbretagne.fr retrouvez le recensement des croix de notre commune ainsi que leur description effectuée par M.Floc'h pour le compte de la Région Bretagne

Editorial

L'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2016. Qu'elle soit riche de joie et de gaieté, qu'elle déborde de bonheur et de prospérité et que tous les vœux formulés deviennent réalité !

Pour Saint Abraham, l'année 2015 fut placée sous le signe de la rigueur, rigueur budgétaire entre autre. Comme chacun le sait, il est nécessaire pour notre commune de freiner les investissements d'une part et de maîtriser le fonctionnement d'autre part. Il est encore un peu prématuré de tirer un bilan financier de l'année 2015 mais je peux toutefois vous dire que la situation s'améliore nettement : nous avons diminué nos dépenses de fonctionnement et en parallèle nos ressources ont augmenté ce qui conduit à un résultat d'exploitation supérieur à l'an passé. Ce bon résultat entraîne une amélioration de notre capacité d'autofinancement qui pour rappel était négative en début de mandat. Nous devons poursuivre sur ce chemin afin de pouvoir envisager quelques petits projets d'investissements. C'est un contexte certes très difficile pour l'équipe municipale en place mais cela nous contraint à une gestion exemplaire, chaque dépense si petite soit elle est étudiée et comparée de près. L'absence de moyens financiers nous oblige à inventer de nouvelles façons de faire, à faire appel à des personnes ressources et faire fonctionner la solidarité. C'est un mal pour un bien !

Le temps presse pour le développement de l'habitat sur notre commune. Les prérogatives de la Loi Alur en matière d'urbanisme, le SCOT (Schéma de cohérente territoriale) qui est en cours d'élaboration à l'échelle du Pays de Ploërmel et qui sera un document d'urbanisme opposable aux communes vont venir contraindre la délivrance des permis de construire. Devant l'urgence de la situation pour St Abraham et dans le cadre de sa compétence Aménagement du territoire, la CCVOL va mener une expérimentation foncière sur notre commune. Les propriétaires du centre bourg seront contactés très prochainement par les services de la CCVOL. Alain Marchal, Maire de Sérent, vice président en charge de l'habitat à la ccvol et qui a su développer l'habitat sur sa commune pilotera cette expérimentation. En parallèle, je sollicite les services de l'état pour qu'une grande réunion d'information soit organisée pour tous les propriétaires de terrains constructibles, afin d'expliquer à chacun ce que deviendront demain leurs terres.

Concernant la naissance de la commune nouvelle du Val d'Oust, j'ai déjà répondu à beaucoup d'interrogations en m'adressant directement à vous au travers du bulletin municipal. La presse en a également fait un large écho. J'ai discuté avec beaucoup d'entre vous et dans une très large majorité vous nous avez confortés dans notre choix et nous vous en remercions.

Toutefois, des interrogations semblent demeurer pour quelques habitants Ses questions sont restées sans réponse car qui mieux que vos élus pour y répondre et ce de vive voix. Je rappelle que la mairie est ouverte à tous et que je suis relativement disponible pour vous recevoir et ce, quel que soit le jour de la semaine. C'est toujours très enrichissant de rencontrer les administrés, quand bien même les points de vue divergent.

Je ne vais pas refaire l'historique et ne vais pas non plus tenter de rétablir certaines vérités, ce serait vain ...Toutefois, je réaffirme que :

- Les élus de Saint Abraham étaient unanimement ouverts à des discussions sur des fusions de communes, car on peut jouer sur les mots en disant création de commune nouvelle, il s'agit bien d'une fusion, d'un mariage de communes entre elles qui font naître une nouvelle commune.

- Avant de se marier, les fiancés doivent se connaître, partager, échanger ... Or Il ne fut rien... pas 1 seul rendez-vous entre les 4 maires concernés par ce mariage. C'était la base, le point de départ.

- Les élus étaient unanimement convaincus qu'il ne fallait pas se précipiter. Une naissance ça se prépare, ça bouleverse toute une vie car dès lors vous ne réfléchissez plus que pour vous-même, vous avez un avenir commun à écrire et à assumer. Qu'allions nous faire ensemble ? Avec quels moyens ? Quels seraient les changements pour notre famille, pour notre commune ?

- Les mariages d'argent, c'est bien connu...quand l'amour et le projet de vie ne sont pas au rendez-vous, ça ne fonctionne pas ou du moins difficilement.

Ô, j'ai bien entendu les nombreuses fois où l'on se permettait de parler des finances de St Abraham ! La commune est dans le rouge ? oui c'est vrai, les temps sont durs et nous ne nous en cachons pas, mais la situation s'améliore et nous faisons partie des communes qui bénéficient d'un fonds de

péréquation pour compenser les baisses des dotations de l'Etat. L'argument financier n'était pas recevable. Donc pas de mariage d'argent pour nous !

-Une consultation de la population était pour nous incontournable après la présentation d'un projet que nous aurions construit avec vous.

-Les maires du Roc Saint André et de Quily se sont vus décerner une médaille pour le courage qu'ils ont eu d'accepter ce mariage. Je salue effectivement leur courage. A Saint Abraham, c'est la Raison qui l'a emporté mais cela n'appelle pas de médaille !

- Dernièrement, et je parle en mon nom propre, il ne s'agit aucunement d'une affaire de personnes car je ne me servais jamais d'un sentiment personnel pour freiner un projet collectif. Les destins des communes de St Abraham et La Chapelle Caro étaient liés, c'est juste dommage ...

Voilà, nous avons clôturé ce dossier en cette fin d'année 2015. La gestation n'aura duré que 2 mois, trop peu pour nous. Nous pouvons nourrir le regret de cette précipitation.

J'ai bien entendu Mr le Maire du Val d'Oust dire que la porte restait ouverte, mais il serait malvenu que St Abraham vienne mettre son grain de sel dans cette tambouille administrative maintenant. Laissons la commune du Val d'Oust s'installer et lorsque le temps sera venu nous irons toquer à sa porte, ce ne sera pas demain mais nous ne le perdons pas de vue.

Pour terminer, je vous affirme que : NON, St Abraham ne rejoindra pas la commune du Val d'Oust avant le 31 Mars 2016 et les élus que nous sommes n'ont pourtant pas pour objectif d'isoler leur commune.

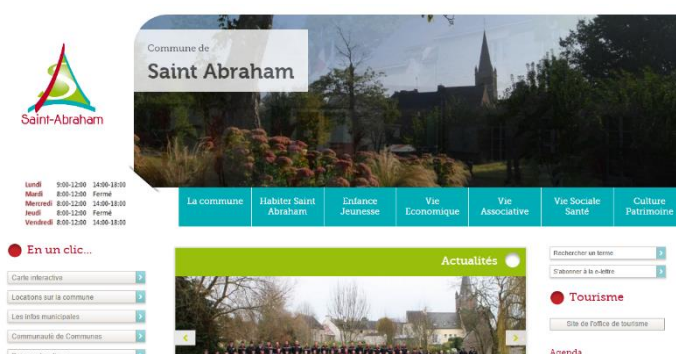
Gaëlle BERTHEVAS

Daniel Moussard, Maire Honoraire

La cérémonie des vœux fut l'occasion pour Madame le Maire de remettre l'honorariat à Daniel Moussard pour ses 39 années (dont 13 en tant que Maire) au service de la République, au service de Saint Abraham et de ses habitants. Un grand merci Daniel pour ce total investissement !



Site internet communal



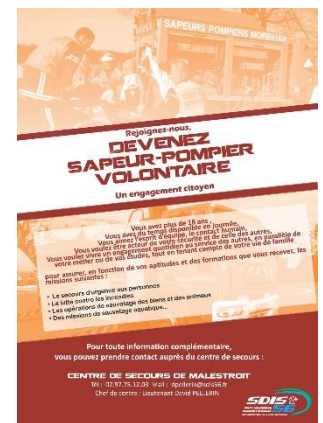
Notre commune a désormais un site internet, vous le retrouverez à l'adresse : www.saint-abraham.fr
Ce site ne demande qu'à vivre donc n'hésitez pas à nous envoyer des suggestions de publications et à nous faire remonter les points d'amélioration.

Détail des interventions des Pompiers pour 2015

Le lieutenant Pellerin a recensé les actions menées cette année par le centre de secours de Malestroit. **962 opérations**, dont 71 en renfort extérieur.

221 à Malestroit ; 128 à Sérent ; 79 à Pleucadeuc ; 68 à Ruffiac ; 56 à Missiriac ; 55 à La Chapelle Caro ; 47 au Roc-Saint-André ; 44 à Saint-Marcel ; 39 à Caro ; 37 à Bohal et Saint-Guyomard ; 30 à Saint-Congard ; 24 à Lizio ; **15 à Saint-Abraham** ; 11 à Saint-Laurent-sur-Oust.

Le centre de secours de Malestroit manque de pompiers volontaires ayant de la disponibilité en journée. Si vous souhaitez exercer une activité au service des autres en parallèle de votre métier ou de vos études, contactez le **Lieutenant Pellerin 02 97 75 12 03** ou par mail : dpellerin@sdis56.fr



Vie des Ecoles

10, rue des écoles. St Abraham 02 97 74 82 17 eco56.ndl.st-abraham@eco.ecbretagne.org
Horaires : 9h00/12h05 13h35/16h45 ecolesrpichapellecarostabraham.over-blog.com



Ecole Notre Dame de Lourdes



« Une animatrice de la CCVOL est venue ce jeudi 7 janvier nous parler du tri des déchets. Nous avons trié les déchets que nous avons rapportés de la maison, tous nos déchets de NOËL. Pour trier, il faut savoir en quelle matière est l'objet. Si l'objet est en papier, on le met dans la **poubelle bleue**. Si l'objet est en verre, on le met dans la **poubelle verte**. Les autres déchets qui ne sont pas recyclables sont à mettre dans la **poubelle noire ou grise**. Nous avons aussi parlé de déchetterie, composteur.....Trier, c'est important pour la nature!

Et nous avons utilisé les emballages pour créer des personnages, des théâtres, des voitures....On peut imaginer plein d'objets avec les emballages.... C'est trop bien!» **Les CE1**



Ecole publique intercommunale Pablo Picasso



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20 Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr

Horaires de l'école : 9h00/12h00 le lundi, mardi mercredi jeudi et vendredi et 13h30/16h30 le lundi et le vendredi et 13h30/15h le mardi et le vendredi

Horaires de la garderie (sur place): 7h15/8h50 et 16h45/19h00 et 12h/12h30 le mercredi

Toute l'équipe de l'école souhaite une excellente année 2016 à tous les habitants de St Abraham !!

○ **Pour terminer le trimestre**, le Père Noël est passé à l'école, où il était très attendu par les petits lutins et l'équipe de l'école qui étaient tous habillés en rouge et blanc !!!! Il a apporté de nombreux cadeaux pour chaque classe



○ **Défis technos**

Au mois de février, les 2 classes maternelles se rendront à St Guyomard et rencontreront plusieurs autres écoles pour exposer expliquer et faire fonctionner l'objet technique construit à l'école à partir de matériaux de récupération. Le défi est de réussir à faire tourner une roue pendant 30 secondes avec une bouteille d'1.5 l d'eau. Les petits ingénieurs testent et retestent leurs idées....Quant aux CM, ils doivent réaliser un manège qui sonne à chaque tour actionné par une manivelle.

Du côté de l'Amicale Laïque : VIDE-GRENIER le dimanche 27 mars 2016 à la salle du Val Chevrier au Roc St André. Inscriptions au 02.97.74.83.71

1916 il y a la guerre mais pas que! (Source internet divers)

1er janvier 1916 : Le Grand-Quartier-Général annonce le bilan des pertes françaises depuis le début de la guerre : 600 000 tués, 400 000 disparus. Il faut combler les vides. Les armées ont besoin de 1 600 000 hommes pour tenir le front, ils ne sont que 1 230 000. Les jeunes recrues de la classe 1916 arrivent dans les bataillons de l'avant. La mobilisation dans les colonies s'accroît. En plus des Sénégalais, voici des Malgaches et des Annamites qui rejoignent les armées. Ceux dont on doute de la combativité sont utilisés comme travailleurs. Les régiments de réservistes ont subi de telles pertes que plusieurs ont été dissous et leurs survivants envoyés dans d'autres bataillons.

L'impôt sur le revenu est mis en place de 1914 à 1916, pour moderniser le système fiscal de l'État. Voté le 3 juillet 1914, loi du 15 juillet 1914, **la première année d'imposition est l'année 1916, par décret du 15 janvier 1916**). Il subit de nombreuses modifications par la suite, dont notamment en 1926, la suppression de l'impôt sur les portes et fenêtres.

Prochaine parution entre le 15 et le 18 Février 2016. Merci de nous faire parvenir vos articles ou sujets 5 jours avant en les déposant à la Mairie ou par mail : mairie-saint-abraham@wanadoo.fr